



Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-Camoël

Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email contact@appac56.info Site web www.appac56.info
Tél. 0 633 800 801

COMPTE RENDU REUNION du BUREAU et C.A du 6 mars 2015

Etaient présents :

Gérard et Anne Blanchet,
Jean Yves Audrain,
Robert Allain,
Sylvain Ferey,
André Jacquemin,
Gérard Bozec,
Lucien Perrochon,
Patrick et Éliane Gay,
Philippe Rigaud-Vin rédacteur.
Les autres membres sont absents excusés.

- Relations avec la municipalité d'Arzal

L'association est bien domiciliée à Arzal. Le président va réaliser une ressaisie des statuts, lesquels seront présentés à Madame le maire afin de pouvoir continuer à bénéficier des salles de la municipalité d'Arzal.

Décision : Tout le monde est d'accord pour qu'il y ait une adéquation entre les statuts et la réalité.

- Relation avec Catherine Gautier (Port d'Arzal)

En ce qui concerne la réunion du 16 février dernier.

Sujets abordés :

Prise de contact et questions en suspens (après le départ de M. J.P Benon).

- les différents contrats. (Nombre et type de contrats différents)
- les sorties d'eau des bateaux.
- le problème des copropriétaires (En cas décès du contractant titulaire du contrat de la place de port). Mme Gautier nous dit qu'ils font alors un contrat annuel. Mais il n'est pas à tacite reconduction. Malheureusement elle ne peut pas nous l'écrire. En revanche, elle peut nous écrire qu'elle trouvera toujours une solution...
- les bateaux ventouses...
- le nettoyage des pontons...
- la hauteur des catways qui « diminue ». (Caissons percés ?).
- le nombre de Caddies...
- la nouvelle écluse.
- le nouveau travelift.
- l'aire de carénage (ou en sommes-nous ?)
- les badges d'ouverture. Un de remis chaque année. Les seconds sont payants.
- les fuites d'eau sur les postes du terre-plein.
- les prises de courant.
- L'armoire électrique du ponton D.
- l'aire de sablage.
- la remise à niveau du balisage. (Zone interdite) éclairage et suppression des balises inutiles,
- l'envasement de la Vilaine...
- les poubelles... (Décharges faites par des tiers).

Voici à ce jour l'état d'avancement des différents sujets

- Balisage

Pour les problèmes de balisage dans l'entrée de la Vilaine. Elle va transmettre l'information de la disparition des amers au SHOM et au bloc marine.

- Terre-plein

Le port est en train de faire une campagne de remise à niveau des points d'eau sur le terre-plein.

- Contrats

Ils vont nous communiquer les différents types de contrats proposés aux clients.

- Problème des copropriétés de bateau

La chose va être revue notamment au niveau de l'UNAN. Dans l'immédiat le port laissera courir le contrat pendant un an. Mais elle ne peut pas nous l'écrire en revanche elle s'engage à trouver une solution.

- Nettoyage des pontons : Ils vont être entrepris.

- Hauteurs de certains Catways : Un contrôle sera fait afin de voir si certains ne sont pas fuyards.

- Caddy : Trois sont commandés.

- Trawlift : Il arrive !

- Badges : Deux par bateau, la carte et un petit truc rond de couleur vert pour cette année !

- Parc de sablage : Il va être réalisé.

- Nouvelle écluse

Nous sommes invités par l'IAV le mardi 17 mars à 16 heures pour nous parler cette écluse...

La seconde réunion de l'IAV est reportée au 19 mars à La Roche Bernard (Envasement de la Vilaine).

- En avant les petits loups (Réunion avec eux le 27 février)

Lucien Perrochon est allé à l'assemblée générale de cette association : rien de spécial...

Les dates de leur balade... : 30, 31 mai 6, 7 juin ou 12, 13 juin.

Date proposée ⇒ au niveau marée ==> à priori le 6 juin. Mais il reste à régler le problème de la SNSM.

Proposition : Sortie en mer (si le temps le permet) à île Dumet et le soir à Pénerf.

Le président va tenter de se rapprocher de M. Maury (SNSM). (Voir éventuellement avec Denis Quentel ex-président de l'APPAC).

- Vide grenier. (13 septembre 2015)

Il a été suggéré à l'association en avant les petits loups, de participer d'une façon ou d'une autre à cette opération.

On pourrait les recevoir à une prochaine réunion, tout au moins leur président afin qu'il se présente.

Décision : Il n'y a pas d'opposition.

Pour la sortie prévue le 6 juin il est demandé des volontaires pour filer un coup de main (pour idem le 13 septembre).

- Assemblée générale 2016

La salle est retenue pour le 9 janvier 2016

- Assemblée générale de l'UNAN le 25 février à Vannes à l'hôtel Mercure

Le président, Gérard et André y sont allés.

Le souci UNAN du moment : Une association adhérente (UNAN 56) va en justice parce que le président de l'UNAN France n'aurait pas respecté une décision prise par l'UNAN local).

Il y a donc des dissensions au sein de l'UNAN ce qui nuit aux actions par exemple sur la nouvelle taxe qui concerne les bateaux... au mouillage dans des zones marine protégées !

Il y aurait besoin d'un volontaire pour participer à une commission UNAN sur les ports.
Décision : Robert Allain et Philippe Rigaud-Vin se rendront à cette commission.
(Prévoir trois réunions/an).

- Sortie APPAC - ouverture de saison

Décision : La première sortie aura le 11 et 12 avril 2015 à Foleux

Croisière d'été la première au sud la seconde au nord.

Nota : il est demandé aux organisateurs de limiter la durée des étapes à 20/25 milles.

Décision : Dates prévues 4 au 12 juillet (Sud) et du 22 au 30 août (Nord)...

Il y a déjà une quinzaine d'inscrits, voire plus !

- Joute de Damgan : Stand by !

Fin de la réunion

Recueil fait par Philippe Rigaud-Vin